

Pas d'EVS au chômage

**Monsieur le Préfet de Dordogne,
Madame la Directrice d'Académie de Dordogne,**

La plupart des EVS Administratifs ont reçu récemment de la Directrice d'Académie un courrier leur rappelant la date de fin de leur contrat, soit le 30 juin 2012. Pour l'heure, seuls les EVS ASEH (Aide à la Scolarisation des Enfants Handicapés) à qui il restait encore des possibilités de prolongation ont été informés de la poursuite de leur contrat jusqu'au 30 juin 2013. Nous souhaitons qu'il en soit de même pour les EVS Administratifs afin que ceux-ci ne se retrouvent pas de nouveau au chômage dans quelques semaines. Pour autant, nous souhaitons que des emplois pérennes et statutaires soient créés en lieu et place des contrats aidés. Pour cela, il faut que s'ouvrent rapidement des discussions au niveau national avec les organisations syndicales pour y parvenir.

NOM PRENOM	Ecole et commune	SIGNATURE

A retourner au SNUipp-FSU24 - Bourse du Travail 26 rue Bodin 24029 PERIGUEUX CEDEX